



24.10.2000 - 08:56 Uhr

(ots) Conférence suisse des directeurs cantonaux des forêts

Soleure (ots) -

Présidée par la conseillère d'Etat bernoise Elisabeth Zölch-Balmer, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des forêts, réunie en séance annuelle à Lucerne, a élu pour nouveau président Stefan Engler, chef du département des travaux publics, des transports et communications et des forêts du canton des Grisons.

La présidente, la conseillère d'Etat bernoise Elisabeth Zölch-Balmer, a tout d'abord exprimé sa sympathie aux cantons du Valais et du Tessin, durement touchés par les récentes intempéries, et a assuré les autorités cantonales du soutien de la Conférence. Elle a souligné à ce propos le rôle important joué par les forêts de montagne dans la protection des personnes et des biens.

La Conférence des directeurs cantonaux des forêts a examiné ensuite un document de travail exposant les principes d'une nouvelle politique forestière de la Confédération. Elle a demandé notamment que les cantons et les propriétaires forestiers ne soient pas traités comme de simples organes d'exécution de la Confédération, mais puissent participer à la définition de la nouvelle politique forestière. Le projet actuel, portant une attention trop exclusive aux objectifs écologiques, ne prend pas suffisamment en compte le fait que, du point de vue de la gestion forestière et de l'économie nationale, il est temps d'augmenter les coupes de bois dans les forêts suisses, actuellement sous-exploitées.

La Conférence a longuement débattu la question d'introduire ou non une formation forestière au niveau des Hautes Ecoles spécialisées, mais sans prendre encore de décision définitive à ce sujet.

Le conseiller d'Etat Stefan Engler, chef du département des travaux publics, des transports et communications et des forêts du canton des Grisons, a été élu pour succéder à Madame Zölch à la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des forêts.

Contact:

Economie forestière association suisse, Marcel Guentensperger,
Rosenweg 14, 4501 Soleure, Tel +41 32 625 88 60, Fax +41 32 625 88
99, E-Mail: guentensperger@wvs.ch, Internet: www.wvs.ch.

[004]